



Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.*

Moins d'avions, c'est moins de bruit et de pollution

Les Plans de Prévention de Bruit dans l'Environnement ne sont pas efficaces. Les baisses de bruit la nuit sont infimes. Surtout, l'aéroport travaille toujours à son développement et à sa croissance, même si les objectifs ont été réduits.

2024 doit être le début d'une baisse réelle du trafic

Nous n'avons pas à rougir de notre bilan....., mais nous pouvons faire tellement mieux en étant plus nombreux !

Pour la qualité de vie des riverains et pour la planète nous sollicitons de nouveaux membres à rejoindre le Comité de l'ADRA, afin de le renforcer.

Vous êtes motivés pour soutenir les causes défendues par l'ADRA. Au-delà de votre adhésion, n'hésitez pas à proposer votre aide. Toutes les compétences sont acceptées, chacun trouvera sa place au sein de notre équipe qui vous accueillera et vous guidera.

Ensemble nous défendrons nos « biens communs » avec des revendications justes :

- Pour le respect **strict** du repos nocturne de 23 à 6 heures,
- Pour la **réduction du trafic** pour préserver la santé des populations et lutter contre le changement climatique,
- Pour **des trajectoires moins bruyantes et polluantes** et un **juste partage des nuisances**,
- Pour un **moratoire sur la Liaison ferroviaire** et l'extension de l'aéroport,
- Pour **une information factuelle** sans **greenwashing**,
- Pour un transport aérien **limité aux besoins essentiels**.

Bruno Wollenschneider
Président

www.adra-bale-mulhouse.fr
info.adra@laposte.net

*) Article 1 de la Charte de l'environnement, rappelé par le Conseil constitutionnel, le 27 octobre 2023.

*Vos cotisations et dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé**.
Vos coordonnées sont indispensables pour vous délivrer un reçu fiscal.
L'ADRA traite vos données personnelles en respectant les lois sur la Protection des données personnelles.*

Talon à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ADRA à :
ADRA – 16 rue de Leymen, 68300 Saint-Louis



Cotisation annuelle 2024 simple : 20 €

Cotisation couple : 30 €

DON de soutien : € (montant libre)

Je renouvelle mon adhésion,

j'adhère à l'ADRA

Je fais un chèque de€

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal, Ville :

Tél. : E-mail (en Majuscules) :

Fait à : le Signature :